

## PRÉSERVER LE PATRIMOINE CINÉMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUEL : LA CST MOBILISE LES TECHNICIENS

Paris, le 19 janvier 2026 – À la suite du dernier Festival Lumière, et au regard des recommandations formulées dans le rapport remis par Michel Gomez, André Labbouz, président de la CST, a souhaité la création d'un groupe de travail dédié aux enjeux spécifiques des techniciens intervenant sur les œuvres de patrimoine. Ce groupe abordera notamment les questions de numérisation, de restauration, ainsi que la préservation des compétences, tant en matière de maintenance que d'utilisation du 35 mm.

Le groupe de travail sera animé par Éric Le Roy, ancien chef du service Accès, valorisation et enrichissement des collections au Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

Les travaux pourront également porter sur l'archivage et la conservation d'éléments autres que les copies physiques ou numériques, en associant les personnes et les sociétés spécialisées dans ces domaines. À titre d'exemple, les nouveaux enjeux liés à l'indexation des œuvres, à l'identification d'extraits, à la vérification de la véracité des grands catalogues, ainsi qu'aux problématiques émergentes liées à l'intelligence artificielle.

La réunion de lancement du groupe de travail se tiendra le **12 février 2026** et sera ouverte à toutes et tous. Pour y participer, les inscriptions sont ouvertes ici.

Les prochaines réunions seront ouvertes exclusivement aux membres actifs de la CST.

### Votre Contact

Sébastien Lefebvre – Responsable de la communication  
07 48 12 97 82 – slefebvre@cst.fr

*À propos de la CST : La Commission supérieure technique de l'image et du son (CST) est la première association française de techniciens du cinéma et de l'audiovisuel. Née en 1944, elle promeut la qualité du geste du technicien et la qualité de la restitution de l'œuvre pour le spectateur. [cst.fr](http://cst.fr)*